



## Licenciement pour inaptitude suite a invalidité 2em categorie

Par **babboun**, le **05/06/2014** à **12:02**

Bonjour a tous,  
je reviens vers vous toujours pour cette fameuse prévoyance, vous trouverez mon explication en haut de page,  
donc j'ai envoyer un courrier en AR a mon employeur ainsi qu'une copie a l'inspecteur du travail( c'est lui qui me la suggéré)lui demandant expressément le tableau de garantie de cette prévoyance selon la loi du 30 décembre 2006,tres en colère par mon courrier,il a tout de suite réagit en me téléphonant et me disant que désormais tout se passerait par AR et qu'il n'y aura plus aucun contact téléphonique entre nous? Sachant qu'une demande d'invalidité est en cours, pour inaptitude a tous travail proposée par le médecin conseil, peut il me licencier tant que je suis en ALD et ainsi me priver des garanties de la prévoyance si la décision de la cpam arrive après le licenciement? y a t'il une procédure, une loi pour ce genre de licenciement? je vous remercie pour toutes réponses

Bien cordialement

Par **P.M.**, le **05/06/2014** à **12:30**

Bonjour,  
Ce sujet fait double emploi inutilement avec [celui-ci...](#)